

val de gâtine

Dernier conseil avant la trêve estivale

Le conseil communautaire du Val de Gâtine s'est réuni dans la salle de réunion du Smited, à Champdeniers, le 18 juillet dernier pour prendre les décisions suivantes.

Garantie d'emprunt. Dans le cadre du projet de construction et de financement du centre interrégional de tri des déchets recyclables porté par la société publique locale Unutri, la communauté de communes Val de Gâtine doit s'engager.

Pour garantir l'emprunt, les établissements bancaires demandent aux collectivités concernées, au prorata de leurs parts de capital, de se porter caution financièrement à hauteur de 50 % du montant prêté pendant la durée du prêt.

Ainsi, la communauté de communes assurera un montant de 254.350 € d'emprunt. Rappelons que cet outil industriel ouvrira en 2024 et sera situé en bordure de la N249 à la jonction des communes de Mauléon (Loublande) et La Tessoualle (49).

Ce centre desservira à l'horizon 2025 un bassin d'un million d'habitants.

Convention avec le CSC Les Univers. Pour les actions en faveur de la jeunesse du territoire, une convention d'objectifs et de moyens est validée avec le CSC Les Univers de Champdeniers pour la période 2023-2025.

La communauté de communes apportera un soutien financier de 29.240 €, soit plus d'un tiers du budget de fonctionnement estimé pour 2023.

Modification du PLUi Sud-Gâtine. Suite à l'enquête publique réalisée, une révision est actée sur la commune de Saint-Pardoux-Soutiers pour permettre l'évolution d'exploitations agricole existantes.

Rapports d'activité 2022.

Le président, Jean-Pierre Rimbeau a présenté et synthétisé le rapport annuel d'activité du SMC du Haut Val de Sèvre et Sud-Gâtine qui collecte les déchets sur une partie du territoire.

La collecte 2022 est en baisse de tonnage et 74 % des déchets sont valorisés.

Il en est de même pour le rapport annuel du Smeg (syndicat des eaux de la Gâtine). Le pré-

sident rappelle que la qualité de l'eau distribuée est bonne.

Adhésion au Gesa. La collectivité décide d'adhérer au groupement d'employeurs sport et animation (Gesa) à partir de septembre 2023.

Le coût annuel de l'adhésion est estimé à 60 €.

Cela permettra notamment d'avoir un apprenti en animation pour renforcer le service jeunesse.

Achats. Une voiture d'occasion est achetée au garage Turmeau de Coulonges-sur-l'Autize pour un montant de 8.973 € TTC.

Elle est destinée aux équipes du service d'aide à domicile (Saad) de Saint-Lin.

Pour le siège de la communauté de communes à Champdeniers, une commande de volets et films solaires est validée pour 18.177 € TTC auprès de l'atelier de menuiserie Dubin-Charrier de Surin.

Une subvention de 5.000 € sera versée par le Sieds (énergies) pour cette opération.

Prochain conseil le 17 octobre 2023.